



Projet d'établissement



École maternelle La Clé des champs

Rue de La Clé, 18
1000 Bruxelles

Tel : 02/227 06 30 mail : lacledeschamps@brucity.education

Table des matières

Préambule.....	3
Structure scolaire coopérative	4
Notre école.....	4
Place et rôle de l'enfant.....	5
Place et rôle de l'équipe enseignante et éducative	5
Place et rôle des parents	6
Place et rôle des personnes-ressources.....	6
Dimensions pédagogiques	7
Pédagogies réflexives	8
Pédagogies positives.....	9
Pédagogies citoyennes	10
Pédagogies participatives.....	11
Spécificités.....	11
L'infrastructure de l'école.....	12
Organisation du temps scolaire	12
Généralités	14

Préambule

Notre école maternelle à pédagogies actives a comme volonté première de placer les élèves au centre du processus d'apprentissage et de les amener à développer leur pensée critique et leur créativité. Pour ce faire, l'école doit avant tout être porteuse de sens pour l'enfant, l'enseignant et le parent.

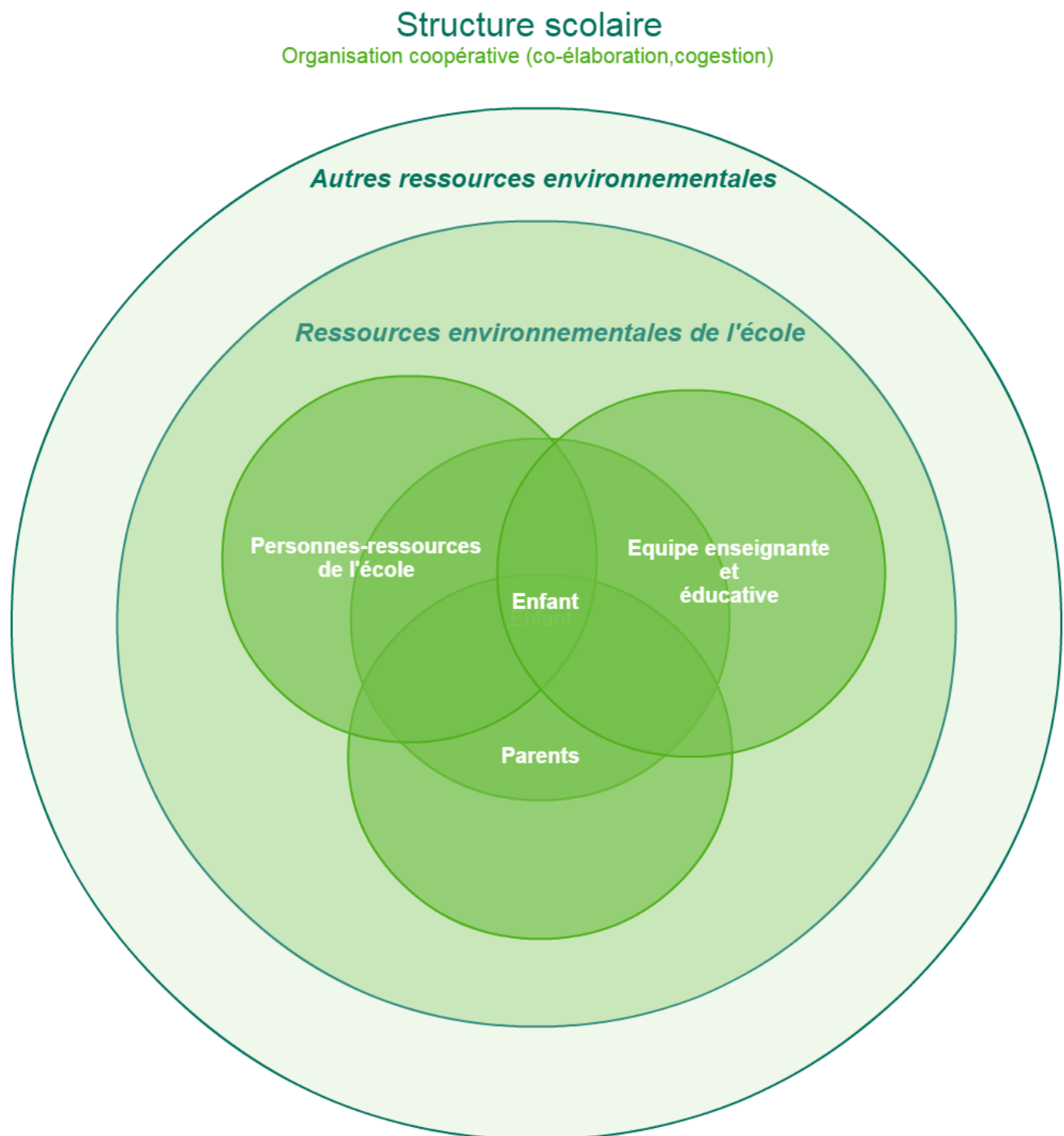
Notre école vise le développement global de l'enfant tant au niveau intellectuel, psychomoteur, émotionnel, artistique et citoyen. Nos stratégies et méthodes d'apprentissage se réfèrent à huit actions prioritaires :

1. fonder les apprentissages sur les intérêts et le questionnement de l'élève en s'inspirant de contextes réels et porteurs de sens ;
2. privilégier l'action de l'élève afin qu'il puisse appréhender le monde qui l'entoure par son corps et ses sens ;
3. favoriser la pluridisciplinarité et la continuité des apprentissages ;
4. accompagner les tâtonnements et les explorations de l'élève à travers l'observation, le questionnement, la planification, la recherche, la création, l'amélioration et la présentation ;
5. susciter l'autonomie et les responsabilités afin de permettre à l'enfant de construire sa propre pensée, son sens critique et ses propres savoirs ;
6. privilégier les activités d'expression plastique, musicale, corporelle, théâtrale... ;
7. développer la coopération et les projets de groupe ;
8. susciter l'émergence d'une conscience sociale et citoyenne face aux diversités et aux inégalités en amenant l'élève à développer les valeurs de respect, de dignité, de justice, de solidarité et de responsabilité.

Ce projet d'établissement a été conçu par l'équipe pédagogique et éducative de l'école et est le fruit d'une collaboration et d'une réflexion traduisant nos engagements et nos priorités pédagogiques.

Structure scolaire coopérative

Notre école représente le *cadre* permettant à l'élève de se mettre au défi et de se réinventer lui-même. C'est un lieu de coopération, de co-élaboration et d'égalité des droits de chacun. L'équipe enseignante et les enfants sont amenés à construire leur école en coopération et en autogestion. Un enseignant de l'école, en tournante, prend le rôle de coordinateur pédagogique. Il est le référent et veille à la coordination des projets et des démarches pédagogiques de l'équipe enseignante et éducative de l'école.



Place et rôle de l'enfant

L'élève n'est plus récepteur mais bien *auteur* de ses apprentissages. Il apprend par la manipulation et l'expérimentation. Il observe, se questionne, émet et vérifie des hypothèses et résout des situations-problèmes. Il est amené à chercher les informations par lui-même, les mettre en relation, les critiquer, les argumenter et les confronter avec celles des autres. Il travaille aussi bien en autonomie qu'en groupes.

L'élève a une place essentielle et centrale dans l'organisation et la gestion de l'école. Il prend une part active dans l'organisation de l'école (règles, cadre de vie,...) par la mise en place de conseils d'école auxquels assiste toute l'école (tous les enfants ainsi que tous les adultes).

L'enfant étant acteur de ses apprentissages, il prend conscience de ses qualités et de ses faiblesses. Il se fixe de nouveaux défis qui vont lui permettre de l'aider à constater ses erreurs et à les utiliser comme indicateurs positifs dans son processus d'apprentissage.

Place et rôle de l'équipe enseignante et éducative

L'*enseignant* n'est plus le transmetteur des savoirs mais bien le *médiateur/guide* entre l'enfant et l'appropriation de ses savoirs.

L'enseignant veille à :

- structurer les découvertes des élèves, les organiser et les formaliser ;
- accompagner les élèves dans leur démarche afin qu'ils surmontent les obstacles et choisissent les bonnes stratégies d'apprentissage ;
- orienter l'élève dans ses recherches, l'encourager à se questionner et à verbaliser ses démarches ;
- organiser des séquences d'apprentissage dans lesquelles l'élève peut construire les connaissances et compétences à acquérir par l'expérimentation, la manipulation et la réflexion.

Pour aider l'élève à devenir autonome et à se responsabiliser, l'enseignant se doit de lui déléguer une part de contrôle et donc d'être moins directif. Son rôle réside dans sa façon d'accompagner les élèves dans leur processus d'apprentissage. L'enseignant tente de proposer à l'élève différents moyens pour atteindre son but et lui suggère différents chemins à emprunter. Il varie le matériel, les tâches, les groupements et les supports d'apprentissage tout en visant les mêmes compétences et objectifs.

Le RCI (référentiel des compétences) ainsi que le programme de l'école maternelle ont pour but de préciser ces compétences et objectifs à atteindre. Ils se doivent d'être une ressource tant pour l'enseignant que pour l'enfant. L'évaluation ne peut donc pas se limiter au support papier-crayon, elle résulte d'observations continues et de réajustements pédagogiques durant tout le processus d'apprentissage de l'élève.

La puéricultrice est une aide active au sein des classes et dans les projets d'école. Elle veille au bien-être des enfants tout en collaborant avec l'équipe éducative et les parents pour favoriser le développement global des enfants.

L'auxiliaire d'éducation a aussi un rôle de médiateur entre l'enfant et ses apprentissages. Il accompagne l'enfant dans ses compétences transversales. Il le guide dans la construction de son autonomie et de sa responsabilisation. L'équipe ATL (accueil temps libre) apporte un soutien en classe ; organise, en groupes restreints, des activités spécifiques ; participe aux projets.

Il se veut être *facilitateur* et *organisateur* de projets. Il met en place et organise des activités artistiques, culturelles et psychomotrices autour de projets. Il s'implique et participe également aux activités extra-muros.

Place et rôle des parents

Le parent sera *partenaire* de l'école et de son enfant dans son processus d'apprentissage. Il suit son évolution et le soutient dans son parcours scolaire en participant activement et positivement à la vie de l'école : réunions, sorties, évènements....

Il existe au sein de l'école une association des parents dont tous les parents ayant un enfant dans l'école, font partie. Des parents, représentants de l'association, participent quatre fois par an au conseil de participation de l'école, en collaboration avec l'équipe éducative.

Place et rôle des personnes-ressources

Les personnes-ressources (direction administrative, personnel d'entretien, personnel du Centre PMS, Sésame, assistante administrative, concierge...) occupent une place centrale au sein de l'école. Elles sont *garantes* du bon fonctionnement et de l'organisation de l'école.

La direction administrative s'occupe de la gestion du personnel et de l'infrastructure scolaire. Elle est le lien entre l'école et le pouvoir organisateur.

L'assistante administrative est responsable de la gestion du secrétariat.

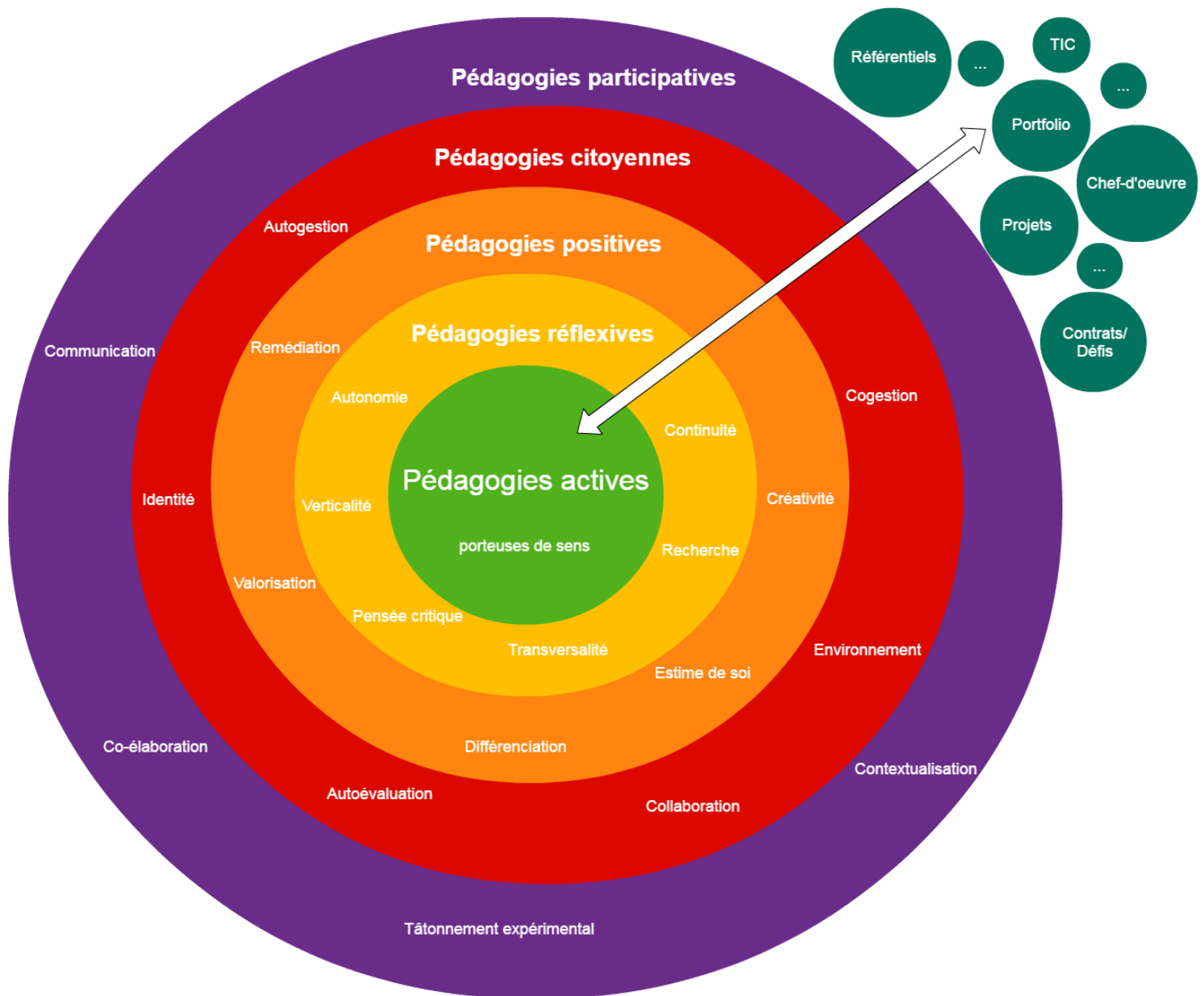
Le personnel d'entretien et la concierge sont garants du bien-être au sein de l'école (éducation à la santé, propreté, hygiène...). Ils s'impliquent activement dans la vie de l'école en participant aux projets et aux activités ainsi qu'aux activités extra-muros. Tous les ans, un référent de l'équipe est désigné pour participer aux réunions d'équipe, aux concertations et peut ainsi avancer propositions et/ou avis.

Le personnel du Centre PMS et du Sésame collabore avec le personnel enseignant et éducatif à l'épanouissement de chaque enfant et accompagne les familles en difficulté.

Régulièrement des réunions d'équipe sont organisées afin de discuter des projets et pour veiller à la bonne organisation de l'école.

Dimensions pédagogiques

Notre école s'appuie sur quatre dimensions pédagogiques définissant les pédagogies actives : les pédagogies **réflexives**, **positives**, **citoyennes** et **participatives**. Elles sont interdépendantes et essentielles. Nos méthodes actives sont associées à différents **outils transversaux** (projets, conseil d'école, classe de dépaysement, spectacle, visites extra-muros...) développant ces dimensions pédagogiques.



Afin de développer ces quatre dimensions pédagogiques, des actions concrètes sont mises en œuvre :

Pédagogies réflexives

- Promouvoir la continuité des apprentissages en insistant sur la cohérence et l'harmonisation des démarches et méthodes pédagogiques.

Actions concrètes :

- travailler en verticalité en regroupant des enfants d'âges différents au sein d'un même groupe-classe ;
 - organiser des concertations régulières entre tous les membres de la communauté éducative afin d'assurer une continuité et une cohérence éducative et pédagogique ;
- Encourager les démarches expérimentales, de la réflexion personnelle et de l'esprit critique en utilisant diverses stratégies d'apprentissage : l'analyse, l'élaboration, la discrimination, la synthèse, la preuve/réfutation, la déduction, l'inférence, la recontextualisation, le transfert... .

Actions concrètes :

- développer les activités favorisant l'observation, la recherche et l'expérimentation par des démarches scientifiques et des situations problèmes ;
 - amener l'enfant à se poser des questions, à argumenter et à se remettre en question en instaurant des conseils d'école par exemple ;
 - amener l'enfant à être concepteur d'un projet, de l'idée de départ à sa réalisation finale.
- Favoriser l'autonomie, de la responsabilisation et du questionnement en permettant le travail individuel et personnel.

Actions concrètes :

- valoriser les défis personnels fixés par l'enfant ;
- laisser les élèves créer leurs propres chartes, règles de vie, contrats... ;
- permettre à l'enfant de s'approprier tous les espaces de l'école afin qu'il acquiert par lui-même une certaine autonomie.

Pédagogies positives

- Créer un climat de bienveillance, de confiance et d'estime de soi en valorisant chaque acteur de l'école.

Actions concrètes :

- *permettre les essais et les erreurs par des activités de manipulations privilégiant la démarche et la recherche, et non le résultat ;*
- *laisser des temps de paroles et d'échanges quotidiens aux enfants ;*
- Pratiquer la différenciation en mobilisant des procédés et des outils d'apprentissage variés, en travaillant en alternance (individuel/inter-classe/école) et en permettant la construction des supports d'apprentissage par les élèves.

Actions concrètes :

- *varier les supports d'apprentissage ;*
- *travailler en ateliers différenciés en proposant différents niveaux de difficulté afin que chaque enfant puisse évoluer à son rythme.*
- Eveil à la créativité en développant les activités d'expression libre.

Actions concrètes :

- *utiliser des supports vierges en évitant les photocopies et les modèles préconçus afin de laisser libre cours à la créativité de l'enfant ;*
- *stimuler l'enfant aux différents modes d'expression artistique afin de mettre tous ses sens en éveil ;*
- *organiser des ateliers pluridisciplinaires (théâtre, expression corporelle et plastique, culinaire, jardinage, yoga/relaxation, chants, bibliothèques...).*
- *Travailler en partenariat avec les Hautes Ecoles (partenaires de la Ville de Bruxelles) et différents intervenants extérieurs en fonction des projets d'école.*

- Construction de l'identité citoyenne de l'enfant et valorisation du « vivre ensemble » en privilégiant la coopération (co-construction), la cogestion, l'autogestion et la délégation des responsabilités entre l'enfant et l'adulte.

Actions concrètes :

- *instaurer un système de parrainage et de tutorat afin de favoriser certaines formes d'enseignement mutuel et de créer des relations interpersonnelles positives telles l'entraide et la coopération ;*
- *amener l'enfant à se respecter, à respecter les autres et le monde qui l'entoure par la responsabilisation;*
- *instaurer un conseil d'école.*

- **Sensibilisation à l'environnement, à l'écologie et au développement durable.**

Actions concrètes :

- *impliquer les enfants au tri et à la récupération des déchets ;*
- *mettre en place, chaque année au sein de l'école, des projets différents en fonction des besoins des enfants ;*
- *limiter les déchets inutiles au sein de l'école en favorisant l'utilisation de contenants réutilisables ;*
- *impliquer les enfants dans le travail et l'entretien du potager et du compost, cuisiner les récoltes du potager avec les enfants.*
- *Sensibiliser et impliquer les enfants à la mobilité au travers de différentes activités au sein de l'école et en organisant au maximum nos déplacements à l'extérieur à pied, à vélo et en transport en commun.*

Pédagogies participatives

- Contextualisation des apprentissages en privilégiant le travail par projets, les défis et les situations-problèmes.

Actions concrètes :

- mettre en place, chaque année, un projet d'école qui réunit tous les acteurs de l'établissement, un projet concret et porteur de sens ;
- rendre l'enfant « auteur » des projets menés en l'impliquant dans l'organisation et la gestion de ceux-ci.

- Favorisation de la communication vers l'extérieur, ouverture sur le quartier et vice-versa.

Actions concrètes :

- communiquer et travailler en partenariat avec des écoles, une galerie, un musée, la bibliothèque des Riches-Clares, les parents ... ;
- organiser des sorties en lien avec nos projets, nos partenaires..

Spécificités

L'infrastructure de l'école

Notre école peut accueillir jusqu'à 96 enfants de 3 à 6 ans. Elle comprend 4 classes verticales, composées d'enfants d'âges différents et travaillant en plateau.

L'école bénéficie de deux espaces extérieurs qui sont aménagés en fonction des différents projets menés par les élèves. L'un est consacré à l'environnement avec le potager de l'école et l'autre est consacré aux activités d'éveil psychomoteur (projet mobilité, vélos...).

L'école est aussi dotée de plusieurs espaces polyvalents et communs : une salle de psychomotricité, un espace sensoriel, un espace cuisine adapté aux enfants, une BCD (bibliothèque centre documentaire), un espace d'expression corporelle et artistique ainsi que d'un local sieste pour les plus jeunes.

Organisation du temps scolaire

L'horaire des activités journalières s'adapte aux projets spécifiques de l'école et il doit tenir compte des besoins et intérêts des enfants. En fonction de l'activité et du moment de la journée, les enfants se regroupent soit en plateau, soit en groupe/classe, soit en décroisement.

Classes verticales M1/M2/M3

8h25-9h15 : Accueil des enfants, collation en tournante, ateliers de remédiation, défis et contrats personnels...

9h15-9h25 : Rituels, « quoi de neuf ? », apports, entretiens...

9h25-11h : Ateliers d'éveil (mathématique/scientifique /artistique /psychomoteur/d'expression verbale ou écrite).

11h-11h30 : Travail individuel et personnel (activités individualisées et choisies par l'enfant en fonction de ses défis à relever, de ses recherches et intérêts personnels et rangement).

11h30-12h: Repas pour les M1 et activités verbales pour les M2 /M3 (verbalisation, mise en commun, présentation, confrontation d'idées/débat, conseil, entretien, autoévaluation...).

Remarque : La récréation peut être organisée à n'importe quelle heure de la matinée en fonction des besoins et activités des enfants.

12h-13h30 : Sieste pour les M1 et repas pour les M2/M3 suivi d'activités diverses (détente, jeux libres, activités sportives et créatives...).

13h30-14h55 : Activités d'expression artistique, corporelle et musicale ainsi que bacs autonomes.

14h55-15h10 : Activités verbales (verbalisation, mise en commun, présentation, confrontation d'idées, conseil, entretien, autoévaluation, histoires contées...) regroupement et rangement.

Classes de dépaysement organisées pour les M3

Les enfants de M3 participent à des classes de dépaysement organisées en Belgique.

Fêtes traditionnelles

Au sein de l'école, nous travaillons par projet, découverte, visite culturelle, nous ne célébrons donc pas les fêtes traditionnelles, nous organisons des fêtes en lien avec nos projets.

L'équipe ATL se charge de l'encadrement des élèves en dehors des périodes de temps scolaire :

- **Le matin de 07h00 à 08h25**
- **Le midi de 12h00 à 13h30**
- **Le soir de 15h20 à 18h00**
- **Le mercredi après-midi de 12h10 à 18h00**

Des activités parascolaires variées et gratuites sont proposées aux enfants lors des moments ATL par des moniteurs expérimentés en plus des activités quotidiennes créatives, culturelles, théâtrales et culinaires organisées par l'équipe ATL.

Ouverture des portes :

Les portes sont ouvertes aux heures suivantes, merci de respecter cet horaire pour la sécurité de tous et pour le bon déroulement des activités dans l'école.

Matin du lundi au vendredi : de 8h25 à 8h45

Mercredi midi : de 12h à 12h30

Après-midi du lundi-mardi-jeudi-vendredi : de 15h10 à 15h30

Les parents peuvent venir chercher les enfants après 16h00 en sonnant et en s'identifiant à la porte de l'école le lundi-mardi-jeudi et vendredi ainsi qu'à partir de 15h10 le mercredi.

Généralités

Ce projet d'établissement a été élaboré en fonction du Pacte d'excellence et s'inscrit dans la continuité des projets éducatif et pédagogique définis par le pouvoir organisateur de la Ville de Bruxelles afin d'en respecter les valeurs et d'en atteindre les objectifs tout en tenant compte des élèves et de l'environnement social, culturel et économique propre à l'école.

L'entrée dans notre école impliquera de la part de chacun son adhésion au projet d'établissement (l'équipe éducative et enseignante, le personnel de l'école, les parents et les enfants) .

L'équipe de la Clé des Champs

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent tous les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans le présent document.

Nom :

Date :

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé » :